

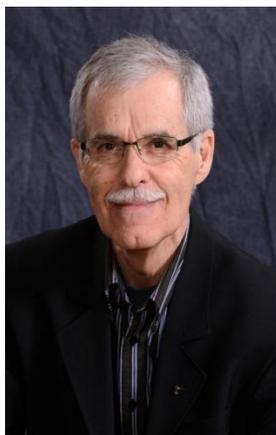


Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec
112, de l'Église, suite 207, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4W4
Téléphone : 418 276-6336 Sans frais : 1 888 788-0760
Télécopieur : 418 276-7265 Courriel : glaprise@spbq.ca

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Mot du directeur général	4
Le coin des producteurs	5
Site Internet du SPBQ	5
Calendrier des événements du SPBQ	6
Médias sociaux	6

Mot du président



Après analyse des sujets déjà abordés dans les numéros précédents du Bulletin Le Bleuets, je vais plutôt me concentrer essentiellement sur deux sujets qui font certainement l'objet de vos préoccupations, soit la couverture des risques par la Financière agricole du Québec et la négociation des prochaines conventions. J'y ajouterai un petit mot à la fin pour vous faire part de mes futures intentions.

Couverture de risque par la Financière

Comme vous avez pu le constater dans les médias régionaux, la Financière agricole a annoncé récemment qu'elle a versé 1,1 million de dollars aux producteurs de bleuets dans le cadre du programme d'assurance récolte afin de couvrir les pertes encourues pour la récolte 2015. Considérant que la grande majorité des producteurs sont couverts par cette assurance, je me permets de faire un petit calcul afin d'évaluer jusqu'à quel point cette assurance répond au problème.

D'abord, je voudrais démontrer le recul en terme d'argent pour les producteurs par rapport à l'an passé. Considérant la récolte de 2014 qui était évaluée à 69 millions de livres et celle de 2015 à 45 millions de livres, on constate une diminution de 24 millions de livres. Si on multiplie ce chiffre par 0,80 cents (prix versé en 2014), cela représente une somme d'environ 19 millions de dollars que les producteurs ne recevront pas pour la récolte 2015.

Donc, avec 1,1 million de dollars, on peut considérer que l'assurance récolte compense pour environ 5,2%, la diminution de revenu par rapport à l'année 2014. Il faut bien comprendre ici que le but de l'assurance récolte est essentiellement de couvrir les coûts de production et non

pas de couvrir la perte de revenus. Mais la question est : est-ce que ça couvre bien les coûts de production ? Un problème se pose à ce niveau. Le remboursement étant basé sur les rendements historiques, ces rendements sont souvent très réduits pour les dix premières années d'une nouvelle bleuetière, ce qui fait que ces producteurs sont beaucoup moins couverts pour supporter leurs coûts de production, qui sont tout autant élevés, sinon plus, qu'un producteur qui a une bleuetière mature et un bien meilleur historique.

D'autre part, il y a les différents programmes Agri qui sont offerts par la Financière. Est-ce qu'ils vont déclencher pour les revenus 2015 ? Encore là ces calculs sont basés sur les revenus historiques, donc le même problème se pose pour les producteurs qui exploitent une jeune bleuetière. D'autre part, un autre facteur vient réduire la possibilité de déclenchement de ces programmes. C'est le fait que le revenu de production déclaré pour une année fiscale (janvier à décembre) est basé sur le versement d'avances qui couvrent deux années de récolte, ce qui entraîne un revenu moyen plus élevé que si ça ne tenait compte que du revenu généré uniquement par l'année de mauvaise récolte. Ainsi, plusieurs Agri ne déclenchent pas.

Comme vous pouvez le constater, il y a place à de l'amélioration dans ces programmes de couverture de risques et de stabilisation des revenus. Le Syndicat a fait faire récemment une étude visant à identifier les lacunes de ces programmes et rechercher des solutions qui supporteraient mieux la production de bleuets. À date, très peu de solutions ont été appliquées. Il va falloir travailler davantage avec la table de travail que l'UPA provinciale a mise en place, pour faire avancer concrètement cet important dossier. Il y va de la survie de plusieurs producteurs de bleuets.

Conventions de mise en marché des bleuets

Comme vous le savez sans doute, les conventions de mise en marché que nous utilisons depuis 2008 sont maintenant échues. Depuis plusieurs mois déjà, le comité mise en marché, composé de cinq administrateurs sans intérêt, s'est mis au travail pour définir des projets de conventions qu'il souhaiterait mettre en place dans les prochaines années. Il s'agit d'un dossier extrêmement important pour assurer un meilleur avenir, non seulement pour les producteurs mais aussi pour toute l'industrie en général.

Considérant qu'un tel document peut avoir des répercussions bien au-delà de la mise en marché, une réflexion plus globale s'imposait afin de bien identifier des visées plus générales à atteindre. Ainsi, nous sommes tous d'accord qu'il faut par ces nouvelles conventions, améliorer l'image que l'industrie reflète dans le milieu, favoriser un fonctionnement plus harmonieux entre les différentes instances, définir de façon plus claire et plus précise les règles de fonctionnement, permettre une plus grande transparence et favoriser un climat de confiance de part et d'autre entre les principaux intervenants, soit les producteurs, le Syndicat et les transformateurs. Et c'est jusqu'au niveau des consommateurs de bleuets que cette image positive doit se perpétuer.

Pour ce qui est des clauses plus précises que nous proposons dans ces nouveaux projets de conventions, il ne serait pas opportun d'entrer dans les détails à ce stade-ci, afin de ne pas affecter la négociation. Il va de soi que nous allons proposer et défendre des règles qui assureront aux producteurs le prix le plus juste possible pour leurs bleuets. Également, nous allons travailler à mettre en place des règles qui favoriseront une interrelation plus dynamique avec les transformateurs, basées sur des paramètres et des méthodes plus simples et plus précises. Tout en ayant en tête la réussite individuelle, il faut aussi rechercher un développement qui sera durable et gagnant pour toute la collectivité.

Je souhaite que les prochaines conventions permettent à l'industrie du bleuets de devenir un jour, un fleuron dont nous serons tous fiers.

Mon retrait de la vie syndicale du SPBQ

Au terme d'une sixième année à la présidence du SPBQ, le temps est venu pour moi de quitter cette organisation. Comme on dit souvent, on ne rajeunit pas avec le temps et parfois les évènements sont là pour nous le rappeler. Cette décision n'a pas nécessairement été facile à prendre, car j'aimais ce que je faisais et je suis très conscient du rôle de la présidence pour le bon fonctionnement de l'organisation. Pendant cette période, un bon bout de chemin a été franchi, mais il reste encore beaucoup à faire. Et c'est avec confiance envers toute l'équipe que je transmets le flambeau.

Ce qui caractérise principalement cette période, c'est à mon point de vue, l'information aux producteurs. C'est ce qui est à la base de la compréhension, de l'harmonisation et de l'amélioration. C'est également très bon pour maintenir la confiance des producteurs envers l'organisation qui les représente. Je me suis donc toujours fait un devoir de vous transmettre, par le Bulletin le Bleuets, l'Infos-Marchés, les assemblées, le site Internet et autres médias, une base essentielle d'informations.

En ce qui concerne mon implication au Syndicat, je dois vous dire que ça été pour moi un véritable plaisir que de travailler avec l'ensemble des administrateurs et des membres du personnel, qui ont toujours bien collaboré. Tous et toutes, ont toujours fait preuve de respect, de sincérité, d'écoute, de maturité et d'esprit d'équipe. Je pense sincèrement que le Syndicat qui vous représente a atteint un niveau de notoriété qui lui donne toute sa force et son importance devant les autres instances.

En guise de conclusion, j'aimerais vous dire que je crois dans cette industrie et je souhaite sincèrement qu'elle occupe une place prépondérante dans toute la collectivité. Et c'est tous ensemble que nous y arriverons.

Marc Larouche, président

Mot du directeur général



C'est grâce à El Niño !

Peu importe la raison, les précipitations de neige font le bonheur de tous. Quelle belle protection pour vos bleuetières en plus de procurer du plaisir aux amateurs de sports d'hiver !

L'hiver dernier, les bordées de neige au Nouveau-Brunswick faisaient l'envie des producteurs du Québec. Cette année, c'est l'inverse; les Maritimes ont reçu peu de précipitations. À suivre d'ici la récolte.

Comme le président vous le mentionne, le boulot ne manque pas au Syndicat : la préparation du projet de convention avec l'aide de l'UPA et autres professionnels et le dossier des baux au MERN. Plus récemment, l'intervention aux audiences de la Régie des matières résiduelles concernant le plan de gestion des matières, spécifiquement au projet de compostage. On leur a demandé de prendre toutes les précautions à l'égard de ce projet afin d'éviter toute propagation de ravageurs.

Du côté recherche, au cours des derniers mois, plusieurs projets appuyés par vos contributions ont été acceptés par les différentes instances gouvernementales et débiteront dès la saison 2016 : régie de l'eau dans le bleuet sauvage (3 ans), pertes récolte et guide des bonnes pratiques (2 ans), chaire de recherche en apiculture (5 ans), impact de la drosophile à ailes tachetées et mise en place d'une stratégie pour minimiser ses ravages (3 ans), amélioration des pratiques culturales (5 ans), et développement de la géomatique pour la récolte en forêt (1 an). Pour les projets réalisés par le Club Conseil Bleuet, il en est un de démonstration pour des alternatives à l'hexazinone et un pour le tamisage des herbicides en continu. Enfin, le partage de ressource avec le Club Conseil Bleuet a été renouvelé, ce qui fait que Mireille Bellemare poursuivra son travail comme professionnelle recherche et innovation au SPBQ, et ce, à raison d'une journée et demie par semaine jusqu'en mars 2018. Tous ces travaux sont en lien avec l'exercice de priorisation effectué à l'automne 2014.

Concernant la connaissance des marchés, nous avons mandaté Forest Lavoie Conseil et Rémy Lambert un an de plus pour effectuer la mise à jour périodiquement des feuillets Infos-Marchés. Nous avons d'ailleurs conclu une entente avec l'Association des producteurs de bleuets de la Côte-Nord afin de rendre disponibles ces feuillets à ses membres.

Au plaisir de vous rencontrer à la Journée Bleuet et aux assemblées générales !

Gervais Laprise, directeur général

Le coin des producteurs



Vous désirez consulter une de nos recherches ? Vous trouverez plusieurs résultats sur le www.perlebleue.ca (www.spbq.ca) en vous rendant directement à ces adresses puis dans l'onglet « *Le coin des producteurs* » ou encore en suivant le lien :

<http://perlebleue.ca/recherches/projets-de-recherche>.

Toujours dans « *Le coin des producteurs* », vous pourrez prendre connaissance des « Capsules recherche » rédigées spécialement pour vous, en vous rendant au :

<http://perlebleue.ca/recherches/capsules-recherche>.

De plus, « *Le coin des producteurs* », vous permet de consulter le « Classeur recherche » portant sur des sujets variés :

<http://perlebleue.ca/recherches/classeur-recherche>.

Notez que vous trouverez également dans cet onglet, les Bulletins Le Bleuet, avis de convocation, ordres du jour, communiqués et programmes des divers événements du SPBQ.

Enfin, le Guide de production vous est aussi accessible en version imprimable dans cette section.

Mireille Bellemare, professionnelle en recherche et innovation au SPBQ

Site Internet du SPBQ



Nous vous invitons à consulter le site Internet du SPBQ au « www.spbq.ca » ou via le « www.perlebleu.ca » pour accéder à la recette du mois.

Ce mois-ci, gâtez-vous avec un magnifique dessert, le « **Sabayon aux bleuets sauvages du Québec** ».

N'oubliez pas de consulter régulièrement « Le coin des producteurs ». Vous y trouverez les sections « *Bulletins et communiqués* », « *Recherche* » et « *Régie de production* ». Des outils forts utiles et appréciés !

Calendrier des évènements du SPBQ

Nous vous invitons à noter dès maintenant à votre agenda les évènements suivants :

✚ La **Journée Bleuet** qui se tiendra **le jeudi 17 mars 2016** à la Salle de spectacle Dolbeau–Mistassini;

✚ Aussi, après discussions du conseil d'administration, **les assemblées générales annuelles** du SPBQ auront finalement lieu **le samedi 23 avril 2016**, à l'Hôtel du Jardin de St-Félicien. Les avis de convocation et ordre du jour de ces assemblées vous seront envoyés tel que prévu au Règlement dès le début d'avril.



Nous vous y attendons en très grand nombre !

Médias sociaux



Le SPBQ suscite de plus en plus d'attention des médias sociaux à l'égard de sa « **perle bleue** » si aimée de la population.

Pour les amateurs, suivez-nous sur notre **Facebook** récemment rafraîchi et sur notre tout nouveau **Pinterest**, à l'aide des mots clés suivants : [le bleuet](#), [perle des p'tits fruits](#) !

Un petit « **clik** » pour « *aimer* » et « *partager* » votre passion avec nous !

En pièces jointes

Nous vous invitons à consulter ci-joint l'Infos–Marchés de Forest Lavoie Conseil.

Également, les publicités de Koppert Biological Systems et d'Okanagan Winery & Cider.





Conditions de marché 2015-16 : Un équilibre à surveiller de près

Tableau de bord sur les marchés des bleuets sauvages

Vol. 4 no 1. 11 mars 2016

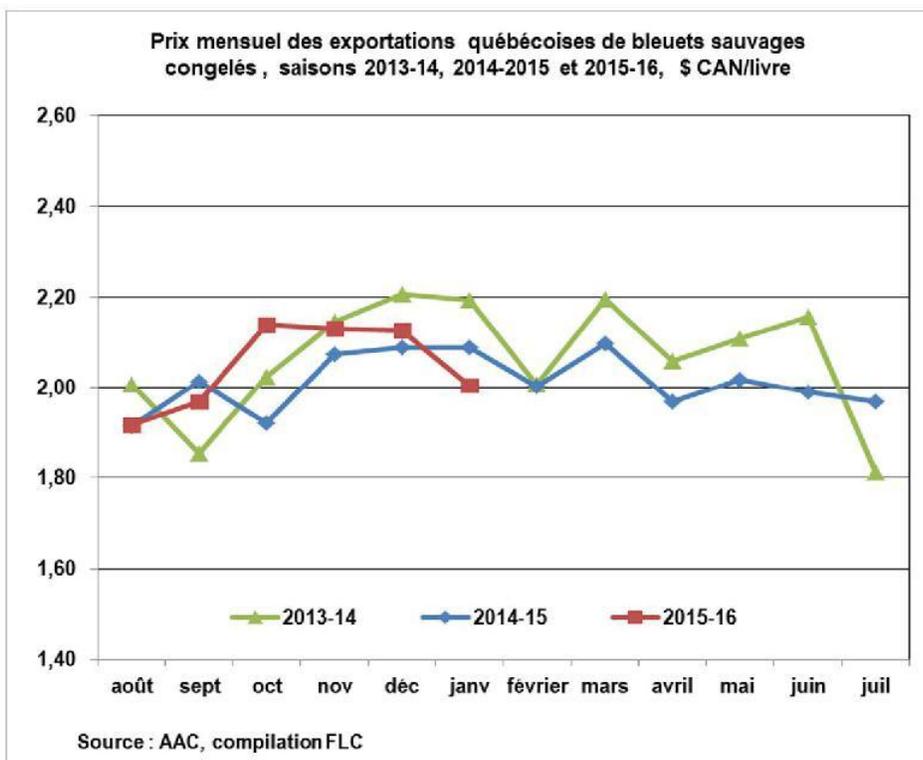
Malgré des inventaires en hausse, les prix à l'exportation en dollars canadiens se maintiennent depuis le début de l'année principalement en raison de la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain. Des volumes exportés du Québec en baisse suite à la baisse de production en 2015 et des exportations chiliennes accusant des retards ont également favorisé le maintien du prix à l'exportation. L'évolution de ces facteurs dans les prochains mois est à suivre puisqu'ils sont des éléments influençant le prix aux producteurs. Pour illustrer les conditions actuelles du marché, nous présentons dans le présent feuillet l'évolution de ces facteurs déterminants des prix.

Pour ce faire, nous abordons les thématiques suivantes :

1. Un prix sur les marchés d'exportation qui demeure relativement stable en dollars canadiens
2. Une bonne nouvelle malgré des inventaires élevés
3. Un taux de change favorable aux exportations canadiennes et québécoises
4. Le taux de change explique pourquoi le prix à l'exportation en dollars canadiens demeure relativement stable
5. Des retards dans les exportations chiliennes ont donné un peu de répit au marché
6. Des exportations québécoises en baisse
7. Un prix aux producteurs lié aux prix d'exportation

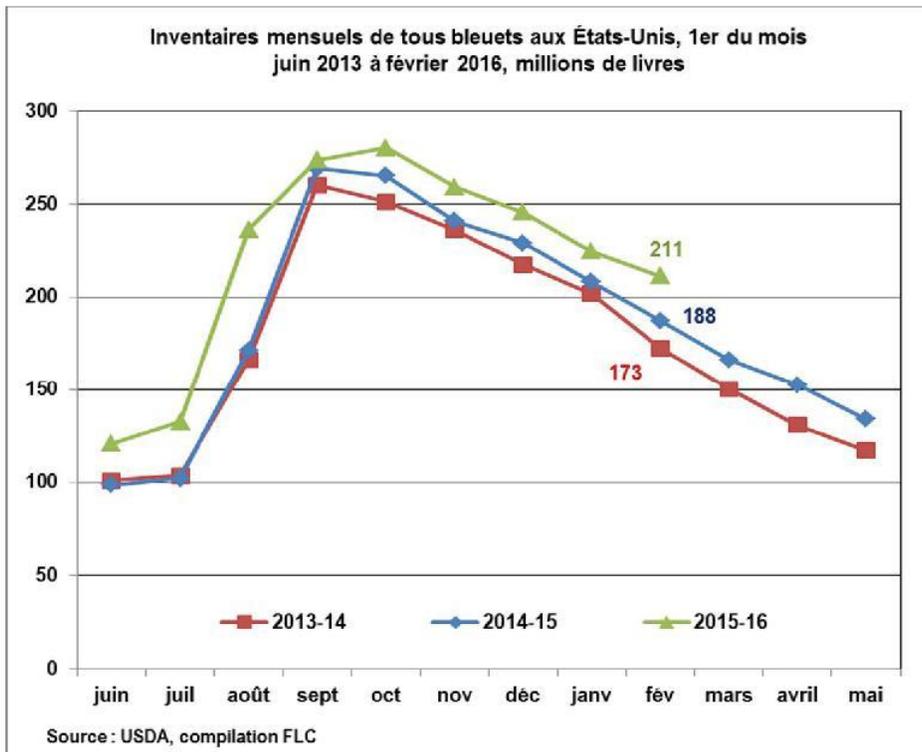
1. Un prix sur les marchés d'exportation qui demeure relativement stable en dollars canadiens

La figure ci-contre présente l'évolution du prix mensuel des exportations québécoises de bleuets sauvages congelés pour les saisons de commercialisation 2013-14, 2014-15 de même que pour celle en cours, soit 2015-16. Les prix à l'exportation de la saison en cours (ligne rouge) sont similaires à ceux observés au cours des deux saisons précédentes (ligne verte et ligne bleue). Étant donné qu'actuellement les inventaires sont élevés (voir figure suivante) et que nous avons montré que des inventaires élevés ont habituellement un impact négatif sur les prix, cela représente somme toute une bonne nouvelle dans les circonstances actuelles de marché.



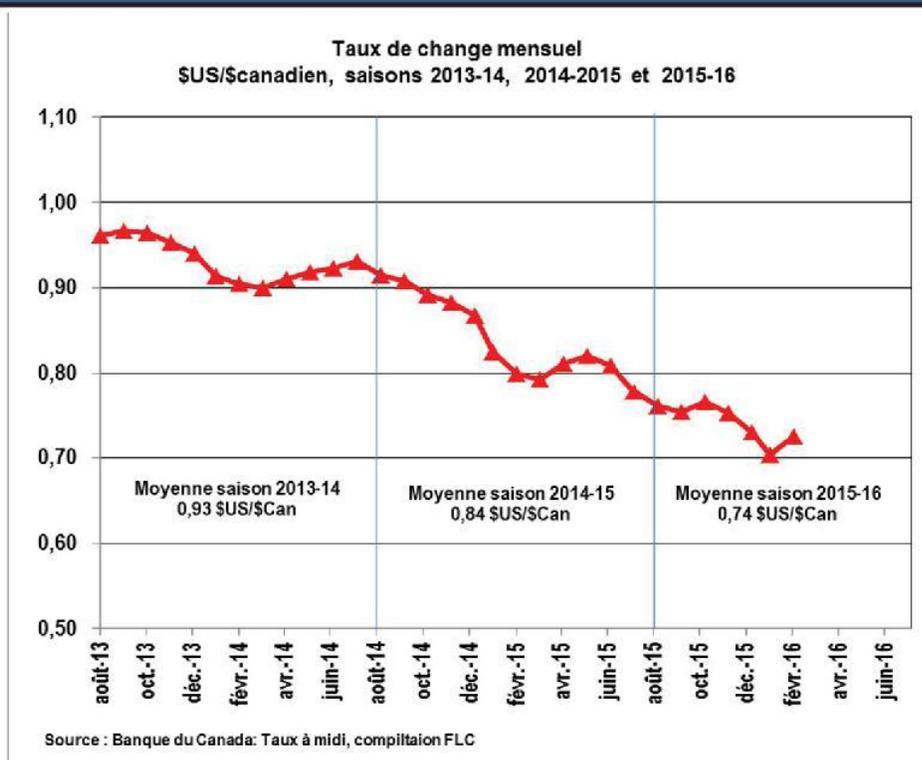
2. Une bonne nouvelle malgré des inventaires élevés

La figure ci-contre présente l'évolution des inventaires aux États-Unis (en corymbe + sauvages) pour les deux dernières saisons, de même que la saison présentement en cours. Les inventaires sont en hausse d'une saison à l'autre. Par exemple, au mois de février dernier, les inventaires s'élevaient à 211 millions de livres comparativement à 188 millions de livres en février 2015 et 173 millions de livres en février 2014. Ceci n'est pas une bonne nouvelle, car un accroissement des inventaires a habituellement un impact à la baisse sur les prix d'exportation des bleuets sauvages. Ces inventaires élevés ont incité l'industrie américaine à formuler une demande au USDA pour qu'il achète, dans le cadre de son programme alimentaire, 30 millions de livres. Cette demande se justifie sans doute par la crainte de voir les prix décroître si de tels inventaires venaient à être écoulés rapidement. Au moment d'écrire ces lignes, le USDA n'avait pas encore donné suite à cette demande. C'est à suivre...



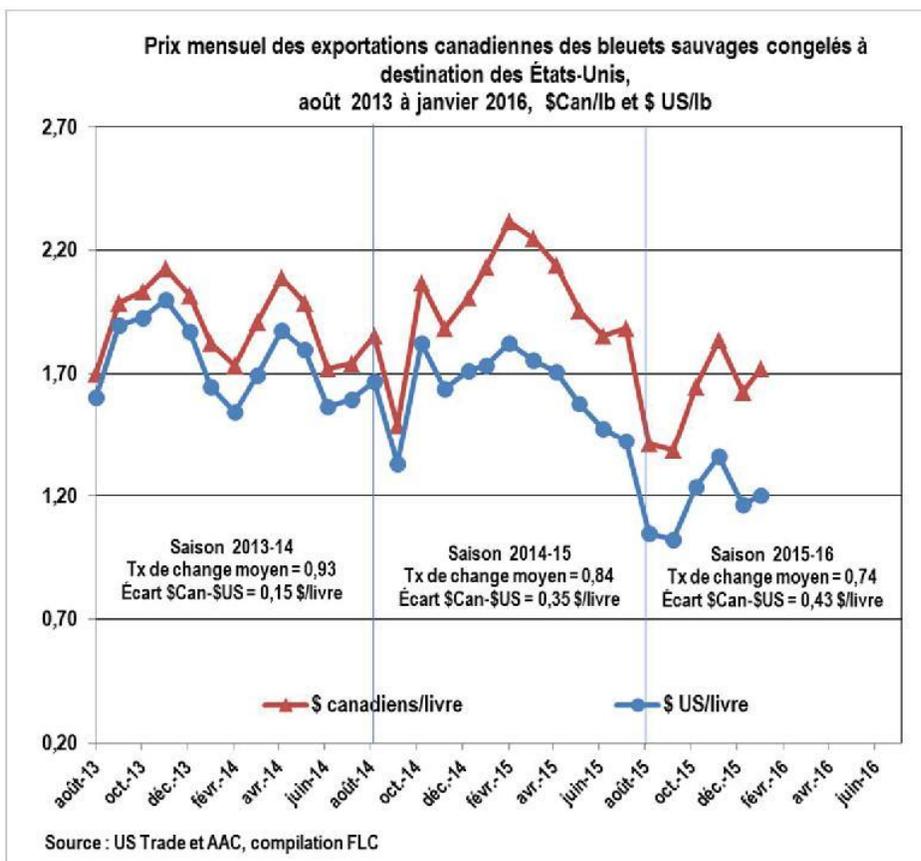
3. Un taux de change favorable aux exportations canadiennes et québécoises

La figure ci-contre présente l'évolution mensuelle du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain d'août 2013 à février 2016. Il est possible de constater que la devise canadienne a perdu de la valeur face au dollar américain durant cette période. Ainsi, en 2013-14 un dollar canadien valait en moyenne 93 cents américains alors que pour la présente saison 2015-16, ce même dollar canadien ne vaut en moyenne que 74 cents américains. Cette situation est importante pour les exportateurs puisqu'en 2014-15, pour chaque dollar américain ramené au Canada, ces derniers recevaient environ 1,07\$ canadiens (1/0,93) alors que pour la présente saison, chaque dollar américain reçu représente environ 1,35\$ (1/0,74). C'est principalement pour cette raison que les prix d'exportation en dollars canadiens se sont maintenus malgré le fait que le prix sur le marché américain en dollars US a été en forte baisse (voir figure suivante).



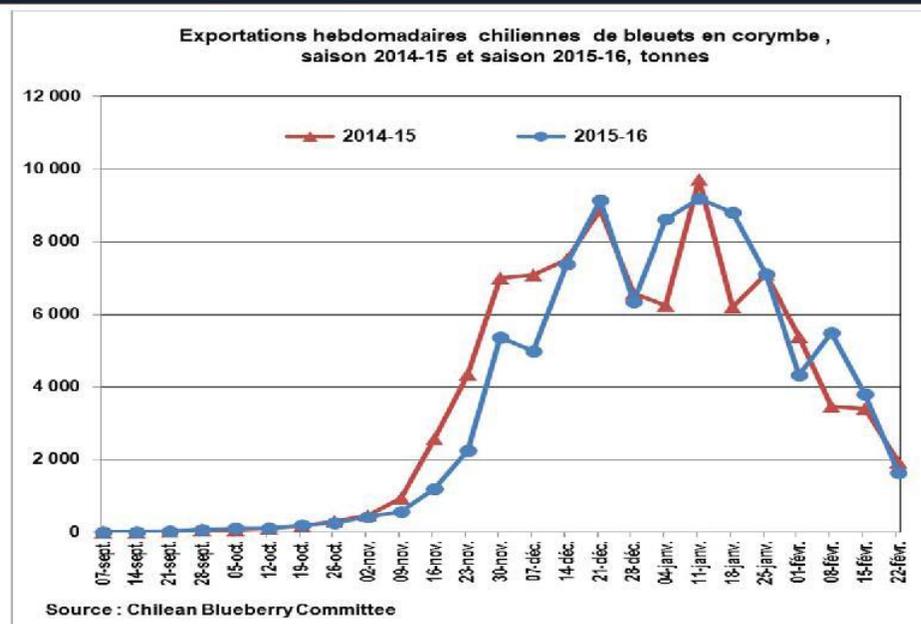
4. Le taux de change explique pourquoi le prix à l'exportation en dollars canadiens demeure relativement stable

Pour illustrer l'effet positif de la faiblesse de notre dollar sur le prix des exportations, la figure ci-contre présente l'évolution mensuelle du prix des exportations canadiennes vers les États-Unis en \$canadiens/livre tel que rapporté par Agriculture Canada et le prix des importations canadiennes par les Américains rapporté par le Département américain du commerce en \$US/livre. À l'analyse de l'évolution des deux courbes, il est possible de constater que le prix en \$ US est en forte baisse depuis la saison 2013-14 (ligne bleue), mais qu'il est demeuré, en moyenne, que légèrement en baisse en dollars canadiens (ligne rouge). Par exemple, avec un taux de change moyen de 0,93 \$US/\$ canadien en 2013-14, l'effet du taux de change sur le prix en dollars canadiens a été de + 0,15 \$/livre tandis que cette saison-ci, le taux de change moyen de 0,74 a eu un impact de + 0,43 \$/livre jusqu'à maintenant. Ainsi n'eût été de la faiblesse du dollar canadien au cours de cette période, le prix reçu par les exportateurs canadiens aurait été fortement à la baisse. Comme le taux de change est actuellement très volatile, c'est à suivre d'ici la fin de la saison.



5. Des retards dans les exportations chiliennes ont donné un peu de répit au marché

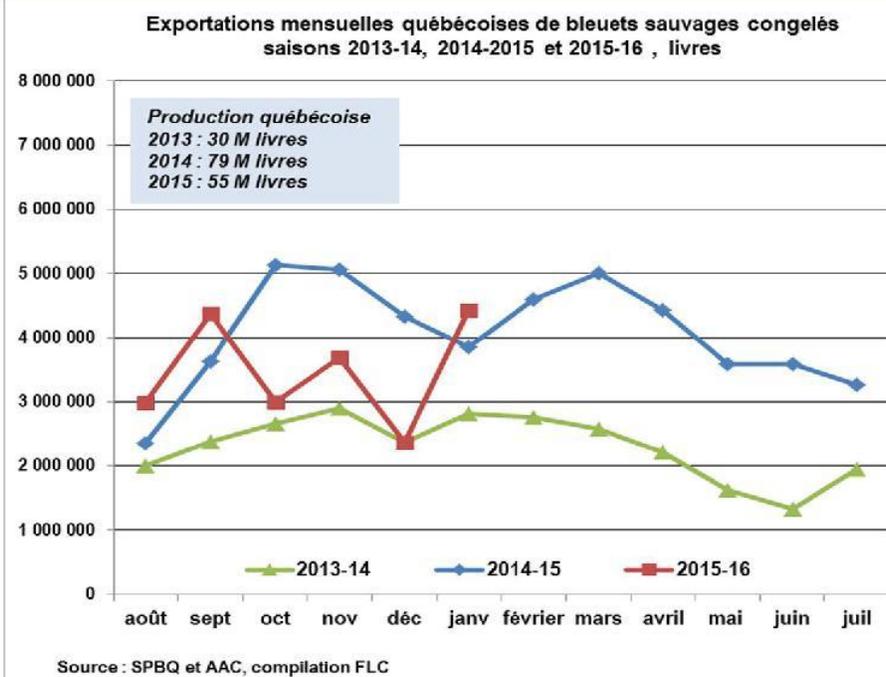
Autre aspect qui a permis d'enlever un peu de pression sur les marchés, est le fait que le Chili a connu un lent début de saison. En effet, on peut constater sur la figure ci-contre que les volumes exportés par le Chili pour la saison 2015-16 (ligne bleue) ont été inférieurs par rapport à la saison dernière (ligne rouge); notamment dans les premières semaines de commercialisation. Cette situation a eu pour conséquence de ralentir les arrivages de bleuets en corymbe sur les marchés internationaux, et ce tant au niveau du marché frais que du marché congelé. Cela a permis de donner un peu plus de place sur les marchés pour les bleuets canadiens (et d'autres pays) et de réduire quelque peu les effets néfastes des inventaires élevés sur les prix.



6. Des exportations québécoises en baisse

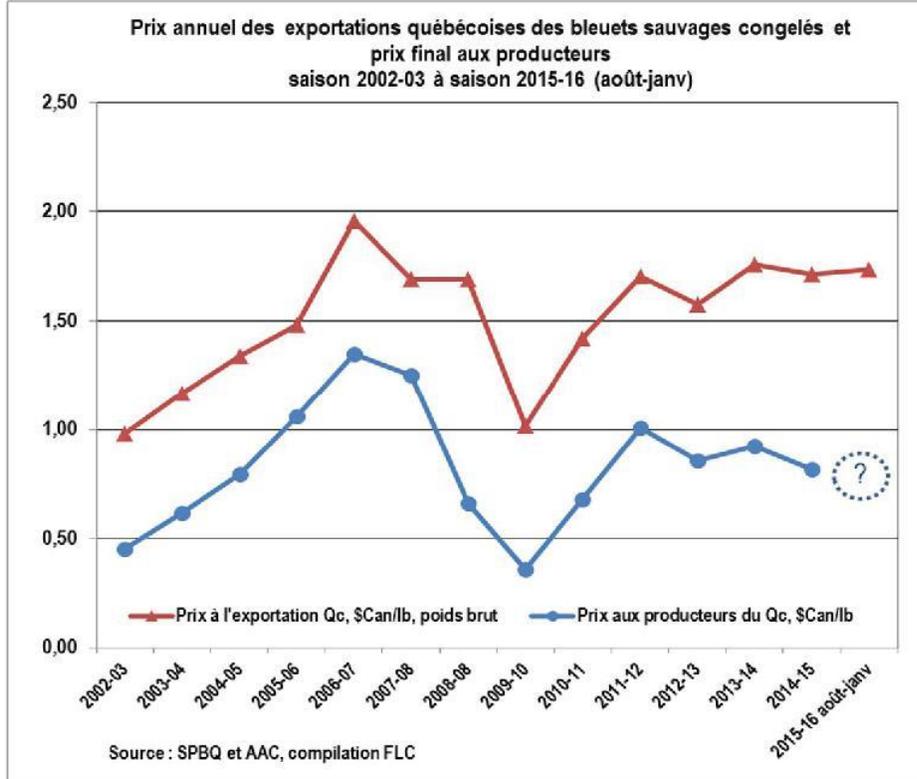
Un autre aspect qui a sans doute joué pour maintenir le prix d'exportation du Québec (en dollars canadiens) est le fait que nos exportations sont depuis le début de la présente saison plus faible (ligne rouge) que la saison dernière (ligne bleue). Nos travaux récents ont permis de démontrer qu'une baisse des volumes exportés avait un effet positif sur les prix.

Dans les faits, les exportations québécoises sont fortement liées au volume de production de l'année. Ainsi, les exportations ont été plus faibles en 2013-14 (ligne verte) dans la mesure où la production de 2013 a été plus faible (30 millions de livres) que pour la saison 2014-15 (ligne bleue) où la production s'est élevée à 79 millions de livres. La production (55 M lb) et les exportations de la présente saison (ligne rouge) sont entre les deux dernières saisons.



7. Un prix aux producteurs lié aux prix d'exportation

La figure ci-contre présente l'évolution historique des prix à l'exportation du Québec des bleuets congelés (équivalent poids brut) et l'évolution du prix final aux producteurs québécois. Comme il est possible de le constater, les deux prix évoluent de la même façon d'une saison à l'autre. Le fait que les prix québécois à l'exportation soient relativement stables depuis la saison 2013-14 est positif pour le prix final aux producteurs dans le contexte actuel des marchés. Toutefois, la forte baisse du prix sur le marché américain en \$ US/livre fait en sorte que la situation actuelle des prix est fragile dans la mesure où cette stabilité des prix est due à la faiblesse de notre dollar. Si le taux de change remontait dans les prochains mois, cela aurait un impact négatif important sur les prix. Étant donné la volatilité actuelle du taux de change, il est difficile, à ce stade-ci, de prévoir avec précision le tendance du prix final aux producteurs. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.



NATUPOL

QUAD™

POLLINISATION PAR LES BOURDONS

POLLINISENT PAR TEMPS NUAGEUX, BRUMEUX ET PLUVIEUX

TAUX ÉLEVÉ DE POLLINISATION CROISÉE

EFFICACE DANS DE NOMBREUSES CULTURES

ESPÈCE LOCALE: BOMBUS IMPATIENS

ACTIF À PARTIR D'UNE TEMPÉRATURE DE 5°C - 40°F



QUAD de bourdons Koppert - pour une récolte plus abondante.

- Les bourdons utilisent la "pollinisation par bourdonnement", un mouvement rapide de vibration libérant de grandes quantités de pollen que les bourdons récoltent.
- Certifiés exempts de parasites, maladies, virus et de résidus de pesticides.
- Livraison garantie à temps lorsque la commande est effectuée dans les délais.
- Ruches de taille et de qualité constante en tout temps.
- Peut être utilisé en combinaison avec les abeilles.
- Pour plus d'informations, visitez notre site web sur la pollinisation: www.abetterbee.com

EFFICACE DANS DE NOMBREUSES CULTURES!

Chaque Quad Koppert contient 4 ruches de Bombus impatiens (espèce locale) et sont disponibles pour une utilisation dans une grande variété de cultures, y compris les petits fruits, les fruits à pépins, fruits à noyau et les cucurbitacées.



Partners with Nature
www.partnerswithnature.org

Produits Associés



Piège Moskisan

Piège Moskisan est un piège très efficace pour dépister les populations de la drosophile à ailes tachetées et autres mouches à fruit. Ce ravageur envahissant est aujourd'hui présent dans la plupart des zones de production de fruits au Canada. Les cultures considérées comme des hôtes primaires sont : le bleuet, la fraise, la mûre, la framboise, la cerise, la nectarine, la prune et la pêche ainsi que de nombreuses espèces de baies sauvages.



Microflora PRO

Microflora PRO est un supplément microbien spécialement formulé pour les applications racinaires et foliaires dans les cultures de productions vivrières. Microflora PRO est composé d'un consortium de Bacillus spp de cultures pures (non-OGM) qui sont non offensives pour les humains, les animaux et l'environnement.



Pièges collants jaunes Horiver

Les pièges collants utilisés dans les cultures de plein champ peuvent être un outil essentiel pour le dépistage, la surveillance et le contrôle partiel d'une gamme d'insectes volants.



Pour plus d'informations, veuillez contacter votre représentant Koppert local ou notre bureau:
 Koppert Canada Limitée | 40 Ironside Crescent # 3, Scarborough, ON, M1X 1G4
 Tél: 416-291-0040 | Sans frais: 800-567-4195 | Courriel: commandes@koppert.ca

www.abetterbee.com

Effectif le 15 Novembre 2015

NATUPOL QUAD™ Pollinisation par les Bourdons (contient 4 colonies)

Code	Volume d'achat	Prix par QUAD	Frais Transport par QUAD	Prix incluant les Frais de Transport
CA9997	1 - 10 QUADS	\$325.00	\$27.50	\$352.50
CA9997	11- 24 QUADS	\$316.25	\$27.50	\$343.75
CA9997	25 - 99 QUADS	\$296.50	\$27.50	\$321.50

* Pour le prix de 100 Quads et plus contactez votre représentant Koppert ou appelez le 1-800-567-4195

Dépistage/Piégeage

Code	Produit	Description	Prix
07996	PIÈGE MOSKISAN	Piège jaune pour la Drosophile Suzukii et autres mouches à fruit	\$5.50 / chq
06820	PIÈGE HORIVER	Pièges jaunes pour le dépistage des insectes (10cm x 25cm) 10 par pqt	\$6.70 / paquet

Supplément microbien

Code	Produit	Description	Prix
CA5000	MICROFLORA PRO	4 litres – Supplément microbien pour améliorer la santé des plantes (pour plus d'informations techniques, veuillez nous contacter)	\$499.95 / chq

IMPORTANT:

Cela prend approximativement 12 à 14 semaines pour produire un QUAD prêt à polliniser vos cultures. Pour vous assurer que nous puissions vous fournir, vous **DEVEZ** placer votre commande avant le 1^{er} Février. Après le 1^{er} Février, toutes les commandes seront traitées en fonction de nos disponibilités.

TERMES & CONDITION

- Les prix sont basés sur une seule commande expédiée et facturée à un seul endroit.
- Paiement dû sur réception de la facture aux comptes approuvés. Nous acceptons VISA, MASTERCARD.
- Des frais de livraisons sont en extras pour MICROFLORA, PIÈGE MOSKISAN & PIÈGE HORIVER s'ils ne sont pas livrés avec les QUADS. Contactez-nous pour plus de détails.
- 25% de la valeur de votre commande devra être payée, comme acompte avant la livraison des QUADS - S'il vous plaît contacter votre représentant pour plus d'informations.
- HST #: R137348934. Les taxes de vente applicables, sont en sus.
- Toutes les réclamations doivent être transmises à Koppert Canada Limitée dans les 24 heures suivant la réception de la commande.

ENVOYEZ VOTRE COMMANDE À

Koppert Canada Limitée

40 Ironside crescent #3, Scarborough, ON, M1X 1G4
 Sans frais: 1-800-567-4195
 Fax: 416-291-0902
 Courriel: commandes@koppert.ca
www.abetterbee.com

CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT LOCAL

Thierry CHOUFFOT

Spécialiste en pollinisation Koppert
 Bureau : 1-800-567-4195
 Cell: 514-968-9636
 Courriel : tchouffot@koppert.ca

QUAD - FORMULAIRE DE COMMANDE

FACTURATION À			
Compagnie			
Contact			
Adresse			
Ville			
Province		Code Postal	
Tél		Courriel	
Cell #		Fax	
ENVOI À (si différente de la facturation)			
Compagnie			
Adresse		Ville	
Province		Code Postal	
Nom du contact		Cell #	
INFORMATION PAIEMENT			
Type Carte Crédit		# Carte de Crédit	
Date Expiration		<u>Note</u> : la carte de crédit ne sera débitée qu'une fois la livraison effectuée.	
<u>Signature</u> requise afin que le paiement de carte de crédit soit accepté			

CODE	QTÉ	DESCRIPTION	PRIX / UNITÉ	TOTAL
CA9997		QUAD		
07996		PIÈGE MOSKISAN – Piège pour la Drosophile Suzukii et autres mouches à fruit		
CA5000		MICROFLORA – Supplément microbien pour améliorer la santé des plantes		
06820		PIÈGE HORIVER – Pièges jaunes pour le dépistage des insectes		
			TOTAL	

Note: À la réception de votre commande, nous vous fournirons une confirmation de celle-ci par écrit, à laquelle seront ajoutés les frais de transport et les taxes applicables. Avant la saison de pollinisation nous vous contacterons à propos de la date précise de livraison.

Koppert Canada Limitée

40 Ironside crescent #3, Scarborough, ON, M1X 1G4
 Sans frais: 1-800-567-4195
 Fax : 416-291-0902
 Courriel: commandes@koppert.ca

www.abetterbee.com




OKANAGAN
WINERY & CIDER

Consultant/ Fournisseur

Natif de la Vallée de la Loire, région célèbre pour ses châteaux et ses vignobles, c'est tout naturellement que Jean-Paul Pilon s'intéresse aux équipements et à l'industrie vinicole. Ayant collaboré et transmis son expertise en France, au Canada et aux États-Unis c'est en 2008 qu'il établit son entreprise au Québec après être tombé sous le charme de la belle province.

OWC est fier d'offrir ses services de consultant et de fournisseurs d'équipements (3 modèles) servant à l'extraction des jus de fruits et de légumes (canneberges, argousiers, pommes, poires, pêches, prunes, petits fruits, cerises, abricots, carottes, betteraves, etc.).



Laveur/Broyeur de fruits



Presse à paquets

Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour connaître les produits et services offerts ainsi que la liste des équipements en inventaire au www.owcb.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous au (514) 451-8338 ou par courriel au jppilon@owcb.ca

*Joignez-vous à notre page  Okanagan winery & ciders pour les nouveautés à venir!

Au plaisir de vous y croiser,

Jean-Paul Pilon
OWC
110, rue de la Rivière
Bedford, Qc, JOJ 1A0
(514) 451-8338
jppilon@owcb.ca